

## **I - Questions relatives à la Grand-mère de l'Europe Louise Weiss, qui a fait de Saverne sa légataire universelle.**

- 1. Est-ce une chance pour la Ville de Saverne d'être légataire universelle de Louise Weiss qui est une femme de paix, une grande Européenne, et une militante pour l'égalité des droits entre les hommes et les femmes ? Comment pourrait-on faire mieux connaître ses engagements humanistes ?**

La famille de Louise WEISS est originaire de La Petite Pierre et de Phalsbourg, à proximité de Saverne. C'est Adrien ZELLER, député maire de Saverne de l'époque qui, connaissant Louise WEISS, lui a proposé de léguer ses archives à la Ville, qui aurait de ce fait la charge de tout mettre en œuvre pour valoriser le fonds Louise WEISS, notamment en créant un musée pour abriter ses collections dans le Château des Rohan. Il est essentiel que les institutions européennes jouent également un rôle dans la valorisation de celles et ceux qui sont des fondateurs de l'Europe ayant joué un rôle majeur dans la construction européenne. On peut à raison considérer Louise WEISS comme faisant partie de celles et ceux qui ont largement contribué, surtout dans la période d'entre-deux-guerres et de manière visionnaire, mais aussi à partir de son élection au parlement européen en 1979, à faire en sorte que des institutions européennes puissent voir le jour, dont le Parlement. Tout ce qui peut être fait pour valoriser son rôle paraît essentiel comme pour les personnalités telles que Robert SCHUMAN, Konrad ADENAUER ou Jean MONNET.

- 2. Aujourd'hui, on voit bien qu'une guerre s'est réinvitée sur le sol européen, à savoir en Ukraine. Dans l'esprit de Louise Weiss, qui voulait « faire la guerre à la guerre », pensez-vous que l'Europe puisse contribuer à pacifier ce conflit ?**

L'Europe à elle seule ne peut pas assumer ce rôle aujourd'hui, dans la mesure où l'une des structures qui a une mission décisive à cet égard résulte du traité transatlantique et s'appelle l'OTAN. C'est avant tout à l'OTAN de jouer un rôle en la matière. Mais il suffit d'écouter les dernières déclarations de l'ex-président Trump, pour comprendre que les États-Unis peuvent aujourd'hui adopter un regard très différent de par le passé à l'égard du continent européen, en privilégiant une certaine forme d'isolationnisme qui entraînerait leur relatif désengagement de l'OTAN. Pour tenir compte de ce changement de perspective, il sera essentiel dans les années à venir que l'Europe dispose d'une défense propre.

On peut évoquer comme exemple la brigade franco-allemande, qui est une avancée dans la mesure où ce sont des troupes françaises et allemandes qui se retrouvent ensemble. Elles n'ont toutefois jamais été sur le même théâtre d'opération, sous le même commandement. Il faudra donc construire une capacité européenne pour pouvoir juguler un certain nombre de conflits, et notamment celui entre l'Ukraine et la Russie. Cela passera par une structuration plus forte et c'est pour cela que lundi dernier j'étais à Berlin, afin d'échanger avec mes collègues du groupe parlementaire CDU/PPE qui plaident en faveur d'un pilier européen au sein de l'OTAN ayant pour vocation de se développer, afin de disposer d'une force d'action plus importante qu'aujourd'hui. Mais cela passera forcément par des décisions nationales, puisque les questions de défense sont étroitement liées aux souverainetés nationales.

### **3. Est-ce que, à l'instar de ce que voulait Louise Weiss, l'Europe actuelle est une vraie Europe des citoyens ? Ou bien ne faut-il pas plutôt la considérer comme une Europe des technocrates ?**

Le fait même que l'on pose la question dans ces termes-là, montre bien qu'il y a un problème. Nous avons parfaitement raison de dire que l'Europe a été construite très largement sur des bases qui dépendent de la Commission. Je pense qu'il y a des points à revoir, mais ce n'est pas aisé à effectuer, car si on veut changer l'Europe aujourd'hui, il faut modifier les traités, et pour cela, il faut qu'il y ait unanimité. Compte tenu du nombre de signataires, c'est un processus extrêmement long. À mon avis, il faut faire en sorte que les questions européennes soient davantage présentes dans les débats publics, ce qui relève de la responsabilité de la classe politique dans tous les pays membres.

Je pense, de plus, qu'on a aussi joué avec le feu dans les différents pays en considérant systématiquement que lorsqu'il y avait un problème, c'était à cause de l'Europe. En réalité, dans un certain nombre de cas, cette affirmation est fautive. Par exemple, tous les problèmes que rencontrent les agriculteurs d'aujourd'hui ne sont pas le fait de l'Europe. Toutes leurs difficultés ne sont pas liées à la politique agricole commune (PAC). Si vous regardez ce qu'il s'est passé pour les agriculteurs français, vous verrez que c'est même l'inverse : heureusement qu'il y a eu jusqu'à présent une politique agricole commune relativement efficace qui les a plutôt protégés. Par contre, ce qui pose véritablement problème, c'est la « surtransposition » : on va suivre les directives européennes, mais pour les appliquer, on va ajouter des normes supplémentaires. Ce processus aboutit par exemple au fait que les agriculteurs allemands ont moins de normes à suivre que les agriculteurs français. Ce décalage résulte de la transposition nationale des directives européennes.

Il est tout à fait regrettable qu'aujourd'hui la question européenne ne soit pas suffisamment présente dans le débat public. La question qui porte sur la guerre montre qu'on a depuis plus de 80 ans la paix quasiment partout en Europe. Cet état de paix durable, on le doit à l'Europe, il faut s'en rappeler. On peut considérer que l'espace européen a été globalement un espace de paix malgré les conflits dans les Balkans, mais cette paix est mise à mal aujourd'hui en Ukraine.

#### **4. Est-ce qu'en politique, comme le voulait Louise Weiss, la place des femmes est réellement acquise ou bien existe-t-il encore des obstacles à cette égalité ?**

C'est clair qu'il y a déjà eu un certain nombre d'évolutions. Il suffit de regarder aujourd'hui la composition de l'Assemblée nationale. Elle n'a plus la même configuration qu'auparavant, la place des femmes y est plus importante. Mais cette place n'est jamais acquise dans la mesure où l'on voit bien que cela a résulté d'un long processus. Il faut considérer cette problématique à différents niveaux. Aujourd'hui on a des lieux où la parité est devenue la règle : c'est le cas pour les conseillers municipaux, les conseillers départementaux, les conseillers régionaux. Grâce à la règle de la parité sur les listes, la situation a nettement progressé, mais cette question se pose encore parfois pour des postes spécifiques, comme notamment au gouvernement. J'ai été surpris de voir que pour la nomination des ministres de plein exercice, il n'y a eu quasiment que des hommes, puis un mois après, on a nommé des secrétaires d'État, des ministres délégués, et là seulement, on a assuré la parité. C'est assez choquant parce que c'est une décision politique : il y a des discours d'un côté, mais les actes ne sont pas toujours au rendez-vous.

## **II - Questions relatives au « miracle de la paix » (réconciliation franco-allemande après la 2<sup>GM</sup>).**

#### **5. Après trois conflits fratricides entre la France et l'Allemagne, la paix a pu être construite grâce au tandem franco-allemand De Gaulle-Adenauer ainsi que grâce à tous les Pères et Mères qui ont fondé l'Europe. Comment à ce jour continuer à faire fructifier l'amitié franco-allemande, socle de la construction européenne ?**

Les avancées franco-allemandes ont connu un moment très fort en 1962 : le chancelier ADENAUER et le président DE GAULLE décident de signer le traité de l'Élysée. C'est un acte majeur.

On a eu la guerre de 1870, la Première Guerre mondiale puis la Deuxième Guerre mondiale. Pourtant nos deux pays se sont réconciliés. Malgré ces conflits, il leur a été possible de reconstruire des liens et de s'entendre. Ce sujet n'est pas anodin. J'évoquais les Balkans et notamment les Balkans occidentaux. Il y a eu une guerre il n'y a pas si longtemps dans cette région, c'était dans les années 1990. Ceci a d'ailleurs provoqué la création d'un certain nombre de pays et certains d'entre eux ne sont toujours pas reconnus par tous les pays membres de l'Union européenne. Prenons pour exemple le Kosovo. Nous avons décidé récemment entre Français et Allemands de nous rendre dans les Balkans dans les temps à venir pour avoir un échange avec les Kosovars, les représentants de la Bosnie-Herzégovine et de la Serbie, afin de leur indiquer que même s'il y a eu des guerres, il est possible de se réconcilier. Il faut continuer d'utiliser l'exemple de l'amitié franco-allemande pour dire que le choix de la paix est possible. « Le miracle de la paix » devrait être inspirant dans d'autres lieux de conflit, car cela signifie au fond que nous sommes vraiment capables de travailler tous ensemble en créant des relations constructives.

J'étais à Berlin il n'y a pas longtemps. Nous avons travaillé entre deux groupes parlementaires et les échanges ont été constructifs. Par contre, on voit bien qu'au niveau de nos deux gouvernements les relations sont plus compliquées. Il y a des tentations de repli sur soi et chacun tend à défendre ses intérêts propres. Le débat que nous avons eu a permis d'affirmer que nous aimerions mutuellement être davantage attentifs à promouvoir les relations franco-allemandes à différents niveaux, notamment commercial. L'Allemagne est toujours le premier client de la France. Par contre, la France n'est plus le premier fournisseur de l'Allemagne, c'est la Chine désormais. La Chine est à 7% des importations allemandes alors que nous sommes à 6.5 %. Nous avons été dépassés par les Chinois. Les Allemands, vu qu'ils exportent beaucoup en Chine, doivent aussi importer beaucoup en retour. Nous voyons bien que le débat ici porte sur : « Est-ce que vous êtes capable de considérer que vos intérêts nationaux doivent se concilier avec des intérêts européens et des intérêts franco-allemands ? ». Il faut que nous soyons attentifs à la manière de retravailler ensemble, de trouver des points d'accord. Sur les points de désaccord, il faut arriver au moins à tolérer les positions de l'autre.

**6. L'expression « le miracle de la paix » est une citation de Simone Veil, pourtant, si c'est un « miracle » au sens d'une situation inespérée, il a tout de même fallu beaucoup d'acteurs et d'actrices de paix pour parvenir à instaurer une paix durable sur le continent. Mais aujourd'hui, quelles sont les personnes qui s'engagent vraiment pour protéger la paix en Europe ?**

C'est évidemment le rôle des représentants de nos pays de préserver la paix, mais c'est aussi le rôle potentiellement des parlementaires. Je considère que, de même qu'il existe une diplomatie gouvernementale, de même il existe une diplomatie parlementaire qui peut avoir un rôle à jouer aussi en la matière. Pour assurer la paix, nous sommes obligés de raisonner en fonction de plusieurs critères, notamment en envisageant de possibles agressions. La question essentielle me semble être aujourd'hui : « Comment fait-on pour avoir une défense crédible ? », parce qu'il ne faut pas se tromper, le nerf de la guerre se situe là. « *Qui vis pacem para bellum* » (« qui veut la paix prépare la guerre »). Si M. POUTINE ne nous considère pas comme des acteurs crédibles, capables d'actionner certains leviers pour l'empêcher d'avancer, je ne vois pas pourquoi il arrêterait sa volonté d'expansion, comme à Odessa en Ukraine. On voit bien que la dissuasion passe par une défense elle-même crédible, ce qui implique aussi que les acteurs politiques le soient. Je donne juste un exemple parce que ce point m'interroge : aussi longtemps que Mme MERKEL était au pouvoir en Allemagne, M. POUTINE n'a pas bougé, il n'a pas attaqué l'Ukraine. Il y a eu certes l'action en Crimée. Mais quand on regarde de près, il n'a pas déclaré officiellement la guerre, comme il l'a fait ensuite. Je suis persuadé que le départ de Mme MERKEL a été interprété par M. POUTINE comme une possibilité de pouvoir lancer l'invasion en Ukraine. Mme MERKEL parlait Russe et s'exprimait dans cette langue avec lui. Elle avait un discours extrêmement fort. Ainsi, M. POUTINE avait compris que Mme MERKEL ne plaisantait pas : elle était crédible à ses yeux. Le problème, c'est que nous avons besoin d'acteurs qui politiquement soient crédibles et qui puissent faire le poids contre M. POUTINE. Nous avons besoin de femmes et d'hommes qui s'engagent en politique et qui soient capables de dire : « Attention, si vous franchissez cette ligne, nous réagirons fermement ! », toute la question est là.

Si M. POUTINE voulait aller plus loin, comme il le déclare dans ses discours, il faudrait pouvoir l'arrêter. Imaginons qu'il s'intéresse aux Pays Baltes et qu'il décide de les envahir. Ces pays sont aujourd'hui membres de l'OTAN, théoriquement nous leur devons assistance. Ce serait *ipso facto* l'entrée en guerre de la France. Je ne suis pas certain qu'aujourd'hui on se dise que c'est vraiment ce qu'il se passerait. Il y a aussi le risque d'adopter une sorte de « culture munichoise » qui revient à vouloir la paix à tout prix, quitte à céder devant les volontés expansionnistes. Lorsque qu'Hitler a développé le réarmement de l'Allemagne et a réoccupé la Rhénanie, un certain nombre de décideurs politiques n'avaient qu'une seule obsession, c'était de ne pas aller vers l'escalade. Mais pour l'empêcher, ils ont accepté le statut quo et donc l'occupation de la Rhénanie par l'Allemagne. En fait, ce fut un signal terrible, car Hitler s'est dit : « De toutes façons, je n'aurai pas de résistance en face, donc je peux y aller ». Il faut avoir conscience que nous avons besoin d'une défense crédible sans être pour autant « va-t'en guerre ». Il faut être lucide et faire preuve de discernement, en essayant de ménager un point d'équilibre pour éviter le pire.

## **7. Aujourd'hui les horizons au Moyen-Orient semblent bouchés comme c'était le cas en Europe lors des conflits fratricides franco-allemands. Pensez-vous qu'un miracle de la paix soit possible là-bas ?**

Par définition, un miracle est toujours possible. Aujourd'hui, la situation me paraît très complexe au Moyen-Orient, car parler de cette région du monde, c'est avoir essentiellement en tête qu'il y a trois acteurs majeurs qui ont des intérêts là-bas. D'abord, il y a la Russie. Elle cherche à déstabiliser et à influencer partout où elle le peut. Le deuxième acteur important, c'est la Chine qui place un certain nombre de « pions » dans cette zone. Enfin, le troisième acteur est l'Iran. L'influence de l'Iran sur le Moyen-Orient est devenue décisive. Ces trois pays, à l'heure actuelle, ont pour objectif principal d'éviter le développement de la paix. Ils ont tous les trois également intérêt à empêcher le développement de l'Europe, car elle est pour eux un contrepouvoir dangereux. Il faut donc lutter contre les influences venant de la Russie, de la Chine et de l'Iran. Ce sont les trois acteurs susceptibles de contrecarrer les intérêts de l'Europe, mais aussi ceux de cette zone-là qui aurait besoin de pouvoir trouver un terrain d'entente pour construire le retour d'une paix durable.

## **8. On parle beaucoup de la guerre en Ukraine et de la guerre israélo-palestinienne, à raison, car ce sont des situations tragiques, mais on a tendance à occulter dans les médias les guerres actuelles en Afrique. Est-ce que notre regard européenocentré ne serait pas un aveuglement dangereux, car la Chine et la Russie en profitent pour avancer leurs pions en Afrique ?**

Le problème, c'est que la France était historiquement un État colonial, qui suite à la décolonisation a cherché à exercer une influence en Afrique. Mais on voit bien qu'aujourd'hui, elle est écartée par un certain nombre de pays africains et cela n'est pas dû au hasard. Certains diront que c'est la volonté des peuples autochtones, mais c'est plus complexe que cela. La Chine et la Russie s'emparent effectivement du continent africain. Elles ont des intérêts convergents mais utilisent des leviers différents : la Chine mobilise le facteur économique, la Russie le facteur militaire. Cette situation étant dangereuse, il est indispensable de construire des stratégies pour le développement avec l'Afrique. À partir du moment où la France est écartée, il faut que d'autres pays européens puissent prendre le relais. Il est fort possible que dans un certain nombre de cas ce soit l'Allemagne. De plus, si on ne construit pas du co-développement avec l'Afrique, les phénomènes migratoires engendreront beaucoup de pression. Les gens voudront fuir les situations économiques difficiles qu'ils connaissent. Nous sommes donc obligés de coconstruire sur place pour faire en sorte que la tension migratoire baisse. C'est même un intérêt pour l'Europe d'améliorer les conditions d'existence en Afrique.

### III - Questions relatives aux liens entre le Parlement français à l'Assemblée nationale et le Parlement européen à Strasbourg et Bruxelles.

#### 9. Est-ce que le Parlement français à l'Assemblée nationale et le Parlement européen à Strasbourg et Bruxelles fonctionnent bien ensemble? Dit autrement, quels sont les points d'accord et de désaccord entre le Parlement français et le Parlement européen ?

Le Parlement européen a des périmètres d'exercice qui sont très différents des parlements nationaux. La grande question qui se pose à mon avis c'est : « Quelle est la place du parlement européen dans les parlements nationaux ? ». Nous sommes généralement attachés à notre souveraineté nationale, même s'il peut avoir des différences selon les pays européens en fonction de leur culture en la matière. Globalement, la France est très réticente à une approche fédérale qui considère que cela doit être l'Europe des nations. Or, le Parlement européen voudrait que des décisions soient prises concernant l'ensemble des citoyens et des citoyennes à l'échelle de l'Europe, au-delà même des parlements nationaux. Cela peut constituer un problème d'éloignement. Nous avons déjà des problèmes de lien entre les citoyens de base et les représentants élus. Ce phénomène risque d'être accru à l'échelle européenne qui est encore plus éloignée. Les questions de souveraineté sont essentielles, il s'agit là d'un vrai point de tension.

Cela pose aussi la question de l'évolution des prises de décisions, comme par exemple au sein de la Commission européenne. Aujourd'hui, beaucoup de décisions se prennent à l'unanimité. Il y a des pays qui plaident en faveur de la sortie de cette règle pour aller vers une règle des 2/3. Les Allemands y seraient favorables alors que nous, en France, nous y sommes défavorables. Nous souhaiterions une autre règle, à savoir que les décisions soient prises au 2/3 des membres plus 2/3 de la population, parce que sinon ce sont les petits pays qui imposeront des directives aux grands. Si on procède à un élargissement comme il en est question, on rajoute des pays à l'union européenne qui en compte déjà 27, ce qui rend les choses complexes. Evoquons par exemple la pêche, qui est une prérogative européenne. Nous allons être confrontés à des situations absurdes où des pays vont prendre des décisions sur les questions de politique de la pêche, alors qu'ils n'ont aucune façade maritime ! À un moment donné, il faut faire attention à ce que les décisions ne soient pas prises par des acteurs qui peuvent avoir des intérêts très divergents par rapport à ceux qui sont directement concernés. C'est le genre de questions qui se posent dans l'organisation européenne. C'est pour cela que nous sommes très attentifs sur la manière dont les décisions doivent être prises au parlement et à la Commission.

**10. Louise Weiss disait que l'esprit européen se trouvait surtout à Strasbourg, région transfrontalière ballotée à trois reprises entre la France et l'Allemagne. On entend aujourd'hui des personnes dire qu'il faudrait rapatrier le Parlement européen à Bruxelles. Que pensez-vous de cette idée ?**

En tant qu'Alsacien, je considère que c'est une très mauvaise idée. Il faudrait faire l'inverse, c'est-à-dire, rapatrier l'intégralité du fonctionnement du Parlement européen à Strasbourg. Cela n'est que mon point de vue. C'est vrai qu'aujourd'hui, il y a une évolution qui a fait qu'un certain nombre de réunions de travail se font à Bruxelles. Je pense que c'est regrettable parce que le symbole de Strasbourg est effectivement fort, d'ailleurs ce n'est pas qu'un simple symbole ! Strasbourg a été choisie parce que c'est un lieu de culture francophone et germanophone. De plus, nombre d'autres institutions sont à Bruxelles. Dès le départ, la volonté commune était de répartir géographiquement les institutions européennes. Si le Parlement européen quittait Strasbourg, la France n'aurait plus aucune institution européenne sur son sol, ce qui serait paradoxal en tant que puissance co-fondatrice de l'Europe, alors que par exemple, l'Allemagne en aurait une, puisqu'elle possède la Banque Centrale Européenne. Ensuite, vous avez évidemment le Luxembourg, la Belgique qui ont des institutions européennes. Ce serait symboliquement et factuellement une grande perte pour la France si le Parlement européen quittait Strasbourg.

**11. Selon la hiérarchie des normes, le droit européen ou communautaire passe avant le droit national ou français. Est-ce qu'il faut pour autant en conclure comme le font certains, que la nation perd la main et ne peut plus souverainement orienter son propre destin ?**

Il y a deux aspects dans votre question. La hiérarchie des normes, c'est un principe de droit assez classique concernant le droit européen. On peut parfois le questionner, d'autant plus que tous les pays ne traitent pas ces questions de la même manière. Nous avons, je pense, dans notre droit français un angle mort qui fait qu'on raisonne en disant que c'est forcément la hiérarchie des normes qui s'applique, et que de ce fait, le droit européen serait supérieur au droit national. Je vous invite à regarder ce qu'il se passe en Allemagne. Les Allemands ont, en quelque sorte, mis un « bouclier de rétroaction », lié à leur propre constitution qui fait qu'aucune disposition européenne ne peut être contraire à leur constitution, et par conséquent au droit allemand. Nous sommes un certain nombre à penser que nous devrions, à un moment ou à un autre, inclure une disposition similaire dans la constitution française pour que le principe de hiérarchie des normes continue à s'appliquer. Mais en aucun cas ce principe ne doit être utilisé pour mettre à mal des décisions relatives aux lois françaises.

Je pense que c'est une question importante, d'autant plus qu'on se retrouve dans des situations qui deviennent parfois « ubuesques », puisqu'il en résulte des conflits de droit assez complexes selon les différents pays membres. Pour le moment, ces conflits de droit sont traités par les instances juridiques selon le principe que vous avez mentionné, si bien que l'on va retenir l'interprétation du droit à l'échelon européen, considérant que c'est l'échelon prépondérant. C'est d'autant plus gênant quand c'est mis en œuvre par des jurisprudences, car ce sont des juges qui interprètent alors la loi. Or, je considère que c'est quand même aux législateurs que cela revient. Vous posez-là une vraie question constitutionnelle relative à l'importance de la place du droit européen par rapport aux droits nationaux. Cela crée parfois de vives tensions quand il y a des pays qui entrent dans l'Union européenne, car on leur impose un fonctionnement du droit qui ne leur correspond pas. De plus, nous avons en dernier ressort le Conseil d'État comme juges administratifs. D'après « la pureté du droit européen », le Conseil d'État, comme son nom l'indique, devrait seulement servir de conseiller du gouvernement. Donc, quand il prend une décision juridique, il est à la fois juge et partie, c'est un conflit d'intérêt. De fait, l'activité d'un juge administratif est bien distincte de celle d'un conseiller du gouvernement. Je pense qu'à un moment ou un autre cela impliquera, sur certains points, des précisions de notre constitution.

## **12. Êtes-vous déjà allé travailler à Strasbourg ou Bruxelles en tant que député français ? Et si oui, pour quels dossiers ?**

Je suis parti pour rencontrer des collègues de la même famille politique que moi. Donc des élus du PPE (parti populaire européen). J'irai à l'automne prochain en délégation franco-allemande rencontrer des collègues à Bruxelles pour évoquer un certain nombre de sujets ayant trait à des questions européennes relatives aux traités internationaux et à la politique agricole.

## **IV - Questions relatives à l'évolution de l'Europe aujourd'hui.**

### **13. On constate une inquiétante montée des extrémismes en Europe actuellement. Pensez-vous que l'Europe puisse dériver au point de devenir un méga « big brother » ?**

Il y a deux points à évoquer pour répondre à cette question. En ce qui concerne les évolutions politiques, c'est quelque chose qui nous dépasse. On ne maîtrise pas les opinions publiques. Ce qui est particulièrement inquiétant, c'est que dans l'évolution actuelle des opinions publiques on peut se poser la question des influences étrangères. Évoquons comme exemple récent l'ingérence de la Russie dans les élections américaines, il y a des preuves qui l'ont démontrée. On observe des choses similaires qui sont en train de se passer en Europe.

Il convient d'être extrêmement prudent dès que des influences étrangères essaient de faire de l'entrisme. À l'échelle européenne, ce problème est réel car, en permanence, on voit des structures de lobbying qui essaient d'influencer ce qu'il se passe en Europe et certains reçoivent des financements russes. Il faut se prémunir de ces risques de dérives. Je pense que l'on commence maintenant à en prendre conscience parce que dans nombre d'endroits, je vois des interlocuteurs attentifs à ce phénomène. Les Allemands notamment sont de plus en plus préoccupés par les influences étrangères sur leur territoire, mais la France également.

L'autre volet de la question renvoie à la notion de « big brother », autrement dit, à l'idée d'une surveillance permanente des populations dans un système politique déviant qui consiste à mettre en place un certain nombre de dispositions pour détruire les libertés individuelles. De fait, les nouvelles technologies nous tracent. Il suffit pour savoir où borne notre téléphone que l'on mette en route la fonction « localisation », et d'ailleurs cela fonctionne même si on ne l'actionne pas. De fait, c'est en repérant où bornent les téléphones que les services de police peuvent retrouver des malfaiteurs. De plus, chacun d'entre nous, nous laissons de plus en plus de traces numériques lorsque nous naviguons sur le net. Nous devenons ainsi non seulement localisables mais aussi identifiables par rapport à nos opinions, ce qui nous rend potentiellement vulnérables face à un État abusif. L'Europe essaie de mettre en place des garde-fous en développant un certain nombre de règles pour protéger les données numériques. Mais quand les pays ne respectent pas la confidentialité des bases de données, cela peut induire de redoutables conséquences. C'est par exemple le cas en Chine où l'on constate que des citoyens ont une « mauvaise note » parce qu'ils n'ont pas respecté certaines règles, si bien qu'ils finiront par avoir des sanctions comme ne plus pouvoir prendre le métro. Ces technologies modernes peuvent être à la fois la meilleure des choses, mais aussi la pire. L'Europe là-dessus est plutôt dans un dispositif de régulation pour éviter des dérives, mais des risques réels demeurent.

#### **14. Est-ce que l'Europe fait encore rêver aujourd'hui ? À en croire le taux de participation aux élections européennes, ce ne serait pas le cas. Qu'en pensez-vous ?**

Cela dépend de la façon de voir, comme l'illustre l'image du verre à moitié plein ou à moitié vide. Je vous explique pourquoi. L'un des critères pour essayer de repérer l'intérêt que suscitent les questions européennes auprès des opinions publiques, c'est tout simplement de regarder le taux de participation aux élections. En France, le taux de participation le plus élevé est celui des élections présidentielles. Si cela intéresse les concitoyens, ils se déplacent massivement.

Quand on regarde sur les dernières années, le 2<sup>ème</sup> taux de participation, après les élections présidentielles, ce sont les élections européennes ! Cela peut paraître surprenant, mais c'est un taux de participation plus élevé qu'à d'autres élections. Donc l'Europe intéresse tout de même l'opinion publique.

D'un autre côté, un certain désintérêt se manifeste aussi. L'une des raisons d'être de l'Europe, c'est de préserver un espace de paix. Mais à partir du moment où vous avez grandi dans un tel espace, vous ne vous posez pas forcément la question de savoir comment cette paix a-t-elle été obtenue. Il y a une perte d'intérêt pour la question européenne du fait qu'elle a garanti cette paix désormais pensée comme acquise. Je pense qu'il y a aussi une part de désintérêt lié au fait qu'il y a eu tout un discours consistant à décrédibiliser l'Europe, discours porté par un certain nombre d'élus irresponsables et qui a malheureusement gagné du terrain, au point de mener au Brexit en Angleterre, ce qui n'a bien évidemment pas été favorable à ce pays, ni d'un point de vue politique, ni d'un point de vue économique. L'Europe est nécessaire, mais il faut bien l'orienter.

**15. Concernant la question des migrations, s'il semble juste de mettre en place une régulation, ne faut-il pas pour autant aborder cette question avec plus d'humanisme ? Pourquoi l'Europe n'arrive-t-elle pas à s'entendre dans la gestion des migrations ?**

Tout d'abord, demandons-nous : « Pourquoi l'Europe n'arrive-t-elle pas à s'entendre sur les questions de migration ? » Parce que cela rejoint une question d'intérêt national qui peut être extrêmement divergente selon les pays. Je m'explique. La situation française elle-même est en train d'évoluer. Pendant très longtemps, l'Allemagne, avait un très faible taux de fécondité et donc quand vous avez une société de plus en plus vieillissante, vous êtes dans une situation où vous vous dites : « Eh bien, ouvrir grand les frontières n'est pas un problème », c'est même une solution qui vous permet d'avoir des forces vives qui viennent travailler dans le pays. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle Mme MERKEL, quand elle était au pouvoir, a mené une politique extrêmement favorable à l'arrivée de migrants. La situation française à cet égard était bien différente parce que le taux de fécondité était supérieur à deux, et pour le dire autrement, un renouvellement générationnel se faisait. Les problèmes ne se posaient donc pas de la même manière dans les deux pays. Actuellement le taux de fécondité en France a baissé, le besoin de la main étrangère est donc réel, mais il faut l'encadrer.

Ce qu'il faut savoir, c'est qu'aujourd'hui on a une pression migratoire en Europe qui est devenue extrêmement forte de manière générale, et d'ailleurs, un point de débat se noue autour de deux aspects qu'il ne faut pas mélanger à mon avis. Le premier, c'est ce qu'on appelle « le droit d'asile », qui est un droit fondamental relevant de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Ce droit consiste à dire que quand quelqu'un est en danger de mort dans son pays, il faut qu'il puisse se réfugier ailleurs. C'est pour cela que l'on parle de « réfugiés », car ils cherchent réellement refuge dans une terre d'accueil. Le droit d'asile, c'est une chose, et il doit être respecté. Mais c'en est une autre de vouloir migrer sans que votre vie soit menacée. Cette autre forme de migration est « économique » et consiste à vouloir venir dans d'autres pays parce qu'on espère y mener une vie meilleure que dans le pays d'origine, où l'on peut être confronté à de la misère. Ces deux formes de migration ne sont pas de même nature et doivent être distinguées.

Le vrai problème, c'est comment on fait pour accueillir des réfugiés dans de bonnes conditions, c'est-à-dire pour permettre leur insertion réussie. En découle une seconde question : « Comment fait-on pour créer une régulation des flux migratoires en considérant l'ensemble des populations que l'on va accueillir ? ». C'est là où se trouve aujourd'hui une vraie difficulté parce que normalement y a une instance pour permettre une régulation d'ensemble, qui s'appelle Frontex, mais elle ne parvient pas à réguler suffisamment. La construction européenne a fait qu'on a permis une libre circulation des personnes à l'échelle de l'Europe, et c'est tant mieux. Mais il faut dès lors mettre en place un contrôle aux frontières extérieures de l'Europe, et c'est là qu'aujourd'hui il y a des endroits qui sont des zones de vulnérabilité où le contrôle est malaisé, voire impossible. On se retrouve donc dans des situations où il y a des flux migratoires massifs qui arrivent, et il devient difficile de les gérer. Je pense qu'il faut qu'on arrive à réguler ces flux, mais cela suppose des accords avec un certain nombre de pays directement concernés parce qu'aussi longtemps qu'il n'y aura pas d'accord, on voit bien que des difficultés persisteront, notamment parce qu'un certain nombre de pays laissent partir assez facilement leurs ressortissants pour diverses raisons et ne se posent pas même la question de l'incidence sur leur propre territoire.

**16. On voit actuellement en Europe qu'un capitalisme débridé ou prédateur, qui n'hésite pas à sacrifier l'humain pour de l'argent, s'est mis en place. Comment faire en sorte de réguler l'économie ? Plus largement, pensez-vous qu'en Europe le politique puisse encadrer l'économie, car on a bien l'impression que c'est toujours l'argument financier qui l'emporte, au détriment de considérations humanistes.**

C'est une très vaste question, première chose, le capitalisme lui-même a connu un certain nombre d'évolutions. Une évolution majeure du capitalisme à laquelle nous sommes confrontés, c'est l'apparition de groupe mondiaux, d'entreprises qui ont des tailles gigantesques avec des pouvoirs supérieurs à ceux de certains États. Quand on s'appelle aujourd'hui Microsoft, votre capacité d'action et d'influence à l'échelle mondiale est beaucoup plus grande que celle du Libéria ou du Ghana ou même de la Côte d'Ivoire. Ce capitalisme a conduit au fait qu'on se trouve face à des groupes mondialisés qu'il devient très difficile de réguler. C'est là où je vous rejoins sur votre question. Même pour le politique, il est de plus en plus difficile d'exercer un contre-pouvoir, par rapport aux pouvoirs de certaines méga-entreprises. C'est un vrai sujet sachant que ces grandes entreprises parfois sont la propriété quasiment d'un seul homme. Regardez Tesla avec Elon Musk, Microsoft avec Bill Gates, c'est un vrai sujet. Ces entreprises vont exercer du lobbying en essayant d'influencer de différentes manières les prises de décisions politiques.

Toutefois, je reste attaché au libéralisme, car on n'a pas trouvé mieux comme principe. La question qu'il faut se poser c'est : « Est-ce que le libéralisme, c'est la liberté ? ». Peut-être, mais encore faudrait-il savoir de quelle liberté on parle. Ceux qui imaginent qu'il ne faille pas mettre en place de régulation pour encadrer cette liberté commettent une erreur. Par exemple, le droit européen et le droit français interdisent de faire du dumping. Normalement les entreprises n'ont pas le droit de vendre à perte, c'est l'une des premières limitations aux transactions commerciales. Il est nécessaire de forger des outils de régulation permettant de limiter le pouvoir de plus en plus important d'un certain nombre de multinationales qui cherchent à exercer une influence politique. Parfois le politique est démuni, car il a affaire à des groupes qui vont mettre en place des stratégies d'implantation ou éventuellement de délocalisation si les décisions politiques leur sont défavorables. Cela peut s'apparenter à du chantage à l'emploi. Les gouvernements, à ce moment-là, se disent : « Si je perds cinquante-mille employés en France, cela me pose un problème », et donc cette pression économique peut constituer un contre-pouvoir. Le capitalisme doit être contrôlé, c'est au politique de le faire. Ce n'est pas pour autant toujours facile. Le politique lui-même peut être sous influence. Il faudrait davantage préserver l'indépendance du politique.

**Un grand merci à M. Patrick Hetzel d'avoir accordé cette interview aux élèves du Lycée du Haut-Barr et du Lycée Jules Verne !**

**Claire Le Van et Catherine Bizot.**